



**Région
Hauts-de-France**

Le Président

Nos réf. : CC/BC

Monsieur Christian LEBON

Commissaire enquêteur

Mairie

82 Grand'rue

59360 MAZINGHIEN

Lille, le **23 SEP. 2026**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Mon attention a été appelée sur le projet d'installation d'un parc éolien composé de trois mâts sur le territoire de la commune de Mazinghien dans le département du Nord.

La région Hauts-de-France ne représente que 6% du territoire national. Elle concentre pourtant plus de 30 % des éoliennes installées en France. Cette contribution, très largement supérieure à la part territoriale de la région démontre un déséquilibre manifeste.

Notre territoire a déjà largement pris sa part.

Aujourd'hui, dans notre région, la réalité c'est un développement d'éoliennes terrestres non maîtrisé et totalement anarchique. Trop souvent, il s'est imposé aux territoires. Ceci est d'autant plus vrai dans les nombreuses communes rurales dont les moyens d'ingénierie et les ressources financières sont particulièrement faibles.

La surconcentration de mâts éoliens a un impact considérable sur les patrimoines naturel, bâti, paysager et historique et aboutissent à d'intolérables encerclements. Les récentes décisions de justice démontrent que les parcs actuels ont un impact réel et important sur la biodiversité obligeant certains à arrêter leur fonctionnement pour empêcher des dégâts supplémentaires.

Considérant le taux d'équipement et de saturation de notre territoire, la Région Hauts-de-France a très clairement pris position depuis 2016 contre le développement de l'éolien terrestre. Cette orientation a été réaffirmée depuis, avec la volonté de privilégier d'autres énergies renouvelables, mieux intégrées et mieux acceptées.

Dans ce contexte, je vous confirme l'opposition de la collectivité régionale à la réalisation du projet d'implantation de trois éoliennes sur le territoire de Mazinghien.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Xavier BERTRAND